

INDEX égalité professionnelle femmes-hommes 2021  
Sur 100 points



**Pour chaque indicateur de l'index, l'écart de la Chambre d'Agriculture de Lot et Garonne est favorable aux femmes.**

	Indicateur calculable	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
Ecart de rémunération	Oui	<b>6.4</b> Ecart en %	<b>33</b>	40
Écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes	Oui	<b>5.2</b> Résultat en nombre équivalent de salariés	<b>15</b>	35
Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Non			
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Oui	<b>3</b> Résultat en nombre de salariés	<b>5</b>	10
<b>TOTAL des indicateurs calculables</b>			<b>53</b>	<b>85</b>